

Déclaration liminaire *F.S.U.*

9 avril 2026

Messieurs les co-présidents du CDEN,

Madame la Directrice académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient dans un contexte de forte mobilisation des personnels de l'Éducation nationale comme des collectivités territoriales, confronté·es à des choix budgétaires et politiques qui dégradent leurs conditions de travail comme les conditions d'apprentissage des élèves.

Dans le premier degré, les opérations de carte scolaire envisagent actuellement XX fermetures de classes pour seulement 4 ouvertures. La FSU l'a dénoncé publiquement, et ce constat a été repris par le Conseil départemental de la Sarthe dans son vœu sur la gouvernance du service public d'éducation. La baisse démographique doit être un levier pour améliorer les conditions d'enseignement, réduire les effectifs et mieux répondre aux besoins des élèves, et non un prétexte pour réaliser des économies budgétaires supplémentaires.

Les difficultés déjà majeures en matière de prise en charge des élèves et de remplacement ne peuvent qu'être aggravées par des mesures conduisant, dans la quarantaine d'écoles concernées, à une hausse du nombre d'élèves par classe. La FSU retrouve dans le vœu adopté par le Conseil départemental des analyses qu'elle porte de longue date sur la carte scolaire : une gestion « au coup par coup », avec des décisions imposées et tardives vécue comme insoutenable par les familles, les élu·es et la communauté éducative. La FSU appelle à ce que les moyens permettent de répondre aux besoins, plutôt qu'à une nouvelle réforme de gouvernance qui ne ferait que gérer la pénurie autrement.

Dans le second degré, l'austérité imposée aux collèges et lycées se traduit par la fermeture de 26 postes pour seulement 8 créations, soit un retrait de 22 ETP. Concrètement, cela signifie fermetures de divisions, hausse des effectifs par classe, réduction de l'offre de formation, multiplication des compléments de service, et une vie scolaire en grande souffrance. La FSU réaffirme la nécessité d'en finir avec une

politique d'abord comptable et austéritaire pour l'Éducation nationale comme pour l'ensemble des services publics.

Le Conseil départemental rappelle dans son vœu que « la question des moyens de l'Éducation nationale ne doit plus être le seul impératif pour décider de l'évolution de la carte scolaire » et appelle à une grille d'analyse élargie – sociale, pédagogique, territoriale, de vitalité locale. La FSU retrouve dans cette expression, votée à l'unanimité, la nécessité d'une analyse d'abord qualitative des besoins éducatifs. C'est ensuite à l'État de garantir les moyens permettant d'assurer des services publics de qualité et de proximité sur tout le territoire.

Ces choix s'inscrivent dans un cadre budgétaire que la FSU dénonce. Le budget 2026 acte une nouvelle dégradation des moyens, sans répondre aux besoins des usager·ères du service public d'éducation, de la maternelle à l'Université. En Sarthe, le rectorat impose un PREF (Plan de retour à l'équilibre financier) particulièrement violent à Le Mans Université, qui menace 55 postes, dans une logique purement comptable, sans réflexion stratégique sur les missions de service public, les besoins du territoire et l'articulation entre enseignement primaire, secondaire et supérieur.

De la maternelle à l'Université, un même constat s'impose : la transition démographique sert de variable d'ajustement, au détriment d'une ambition éducative émancipatrice pour toutes les élèves et étudiant·es. Or un pays qui prétend préparer l'avenir ne peut pas continuer à fragiliser ainsi son système éducatif public tout en finançant l'enseignement privé ; en Sarthe, ce sont 396 461 € de subventions départementales qui vont aux collèges privés, des moyens qui devraient être alloués aux seuls collèges publics.

À cela s'ajoute l'absence de mesures salariales à la hauteur, alors que les salaires des fonctionnaires décrochent et que la crise d'attractivité s'aggrave. La FSU continue d'exiger une revalorisation sans contrepartie pour l'ensemble des personnels ainsi qu'un véritable statut pour les AESH.

Face à cette réalité, les mobilisations se sont multipliées : grèves, rassemblements, actions avec les parents d'élèves, refus des répartitions de moyens. Elles traduisent une exaspération profonde et une exigence de changement, que les élu·es départementaux ont également relayée en soulignant le rôle central de l'école et du collège comme services de proximité, facteurs de cohésion sociale et d'attractivité des territoires.

Le Conseil départemental propose de substituer à la logique d'« établissement isolé » une approche systémique à l'échelle des bassins scolaires, articulant école-collège-lycée dans une logique de continuité des parcours, de mutualisation des ressources et d'innovation pédagogique. La FSU demande que le CDEN soit pleinement l'instance de concertation et de décision, associant l'ensemble des acteurs et actrices locales, pour que les moyens alloués au service public de l'éducation répondent aux besoins du département, et non l'inverse.

Les très nombreuses fiches Santé, Sécurité et Conditions de travail rédigées depuis le 1er septembre dernier constituent une alerte qui ne doit plus être ignorée.

Messieurs les co-présidents du CDEN, Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN : il est essentiel de sortir d'une gestion comptable de la carte scolaire et de construire une politique ambitieuse pour le service public d'éducation, appuyée sur l'expertise des professionnel·les et la connaissance fine des territoires. Il s'agit de renforcer le service public de l'Éducation, d'améliorer les conditions de travail, de revaloriser les métiers et de bâtir des politiques éducatives à la hauteur des enjeux sociaux et démocratiques de notre temps.